



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### *Réponses gouvernementales aux revendications du mouvement des femmes :*

#### **Un écran de fumée !**

**Montréal, 17 octobre 2005** - Les réponses gouvernementales aux revendications de la Marche mondiale, rendues publiques aujourd'hui, sont extrêmement décevantes. La Ministre Thériault se contente, pour l'essentiel, de rappeler les grandes orientations et plans d'action déjà prévus à l'agenda gouvernemental. « L'absence de réponses concrètes reflète bien le peu d'intérêt démontré par le gouvernement Charest à nos demandes », de s'exclamer Michèle Asselin, porte-parole de la Fédération des femmes du Québec.

« On qualifie de réponses à nos revendications, des engagements pris par le gouvernement avant le dévoilement de nos demandes, le 8 mars dernier. Du réchauffé! Ces réponses sont d'autant plus décevantes qu'on nous assurait que des travaux étaient en cours », de poursuivre Madame Asselin.

Par exemple, en réponse à la revendication portant sur la mise en place d'une grande campagne publique de sensibilisation et d'éducation contre les violences faites aux femmes, on évoque le plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale adopté en décembre 2004.

Au plan de la revendication sur l'égalité, on rappelle les travaux réalisés sur le concept de l'égalité et les mesures déjà mises en place avec divers programmes et ce, depuis plusieurs années.

À la revendication portant sur la couverture des besoins essentiels pour les personnes dont les revenus proviennent de la sécurité du revenu et du régime de prêts et bourses, on rappelle le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale datant d'avril 2004.

Cependant, des avancées ont été faites sur la question du travail atypique et sur les droits des femmes migrantes victimes de trafic.

En ce qui concerne l'égalité de traitement pour les travailleuses et travailleurs atypiques, nous avons obtenu la mise en place d'un comité de travail portant sur les pratiques des agences de placement temporaire. Ce comité sera mandaté pour proposer des solutions aux iniquités existantes constatées dans le rapport Bernier, publié en février 2003. Des travaux seront également réalisés au chapitre des droits des personnes bénéficiant d'un programme d'insertion en emploi.

Pour les droits des femmes migrantes victimes de trafic, un pas a été accompli dans la bonne direction: il y aura la mise en place d'un comité de travail interministériel mandaté pour examiner les mesures de protection de celles-ci. De plus, le gouvernement s'engage à examiner la possibilité de négocier une entente avec le gouvernement fédéral afin d'éviter l'expulsion ou la déportation des femmes victimes de trafic.

Face à la faiblesse de l'engagement gouvernemental envers les femmes, le mouvement des femmes du Québec demeure mobilisé et maintient sa détermination à obtenir des réponses adéquates à l'ensemble de ces revendications.

Aujourd'hui, dans les différentes régions du Québec, des milliers de femmes ont manifesté leur solidarité aux cinq revendications inspirées par les valeurs de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, alors qu'elle complétait son périple à relais dans 56 pays de la planète.

- 30 -

Pour information : Linda Lévesque, (514) 389-2035; cell. : **(514) 242-8909**

Source : Fédération des femmes du Québec [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)